

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE
L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AGENCE DE SUPERVISION DE LA SECURITE
AERIENNE EN AFRIQUE CENTRALE
ASSA-AC



*Vision CEMAC 2025 : «Faire de la
CEMAC en 2025 un espace
économique intégré et émergent, où
règnent la sécurité, la solidarité et
la bonne gouvernance, au service du
développement humain ».*

AVIS DE VACANCE DE POSTE

AVIS N° 03 2024/ASSA-AC/DG

Relatif au recrutement d'un Directeur Technique

N'Djamena - Septembre 2024

L'ASSA-AC est une Institution Spécialisée de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) qui a pour vision d'être un Organisme Régional de Supervision de la Sécurité aérienne (RSOO), de référence mondiale, au service de ses Etats membres.

La mission principale de l'Agence est d'améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien des Etats de la CEMAC contribuant ainsi à leur développement sur les plans économique et social.

Dans le cadre de ses missions spécifiques, elle recherche un Directeur Technique pour renforcer son équipe et contribuer à la garantie des normes de sécurité les plus élevées dans le secteur de l'aviation civile au niveau communautaire.

La Direction Technique a pour mission principale l'assistance des Etats membres dans le développement et la mise en œuvre d'un système de supervision de la sécurité aérienne communautaire à travers certaines fonctions déléguées à l'ASSA-AC et d'autres qu'elle assure à la demande des Etats Membres.

I. RESPONSABILITES PRINCIPALES :

Sous l'autorité directe du Directeur Général, et en collaboration avec le Directeur de la Formation, le candidat retenu sera chargé de :

1. élaborer et mettre à jour les projets de règlements à caractère législatif au profit des Etats membres ;
2. élaborer et mettre à jour les projets de Règlements d'Application dans les domaines de compétence de l'ASSA-AC ;
3. élaborer et mettre à jour les Moyens Acceptables de Conformité (AMC), les Spécifications de Certification (CS) et les documents d'orientation communautaires ;
4. accompagner les Etats dans la résolution des problèmes de sécurité relevant de son domaine de compétence ;
5. élaborer les bulletins de sécurité et recommander des actions correctrices sans retard injustifié, en cas de problème de sécurité urgent ;
6. mener, à la demande des Etats, les activités de certification, de surveillance et de résolution des problèmes de sécurité dans le domaine de compétence ;
7. assister le Directeur de la Formation dans la définition et la mise en œuvre des actions de formation ;
8. assurer la veille réglementaire ;



9. veiller à la fourniture des informations relatives à la sécurité aérienne aux Etats membres et leur recommander les mesures correctives pour la résolution des carences ou des lacunes ;
10. organiser et planifier, en coordination avec le Directeur de la Formation, des séances de Retour d'Expérience (REX) communautaires et veiller à la prise en compte des résultats de ces REX dans les process ;
11. établir en collaboration avec le Directeur de la Formation, des critères de qualification et d'expérience pour la sélection et le recrutement du personnel technique ;
12. assurer la liaison avec les organisations aéronautiques régionales et internationales sur des questions techniques d'intérêt mutuel visant l'amélioration de la sécurité ;
13. élaborer et mettre en œuvre en coordination avec le Directeur de la Formation le Programme Régional de Sécurité (PRS) ;
14. Effectuer toutes autres tâches assignées/requises dans le domaine de spécialisation pour la réalisation des objectifs de l'Agence ;
15. Effectuer toute autre tâche à lui confier par le Directeur Général, en accord avec les missions de l'agence.

II. CONDITIONS A L'EMPLOI

II.1 Conditions Générales

- Être de nationalité de l'un des Etats membres de la CEMAC ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Être de bonne moralité.

II.2 Conditions spécifiques

Outre les conditions générales ci-dessus définies, les candidats devront satisfaire aux conditions spécifiques telles que présentées ci-après :

- **Formations universitaires :**

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 (Master II) ou équivalent dans un domaine de l'aviation civile ou dans une discipline connexe.

Langue : Excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais. La connaissance de l'espagnol est un atout.

- **Expérience professionnelle**

- (1) Le candidat doit justifier d'au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aviation civile. Une expérience dans l'industrie est un atout.

- (2) Le candidat doit justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle en qualité d'inspecteur de la sécurité aérienne, exerçant dans une Autorité de l'Aviation Civile d'un Etat membre, dans l'un des domaines ci-après : AGA, AIR, OPS ou PEL.
- (3) Le candidat doit justifier avoir participé de manière active aux tâches relatives à la Certification, la surveillance continue et la résolution des problèmes de sécurité dans son domaine d'expertise, en qualité d'inspecteur de la sécurité aérienne ;
- (4) Le candidat doit avoir occupé un ou plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Autorité d'Aviation Civile de son Etat, dans son domaine d'expertise, avec plusieurs personnes sous son commandement ;
- (5) Le candidat doit avoir contribué de manière significative, dans son domaine d'expertise, à la réalisation des activités au niveau régional et/ou international ;

➤ **Compétences techniques de base**

- (1) Une bonne compréhension et expérience au titre d'inspecteur de la sécurité aérienne, dans son domaine d'expertise au sein de son Etat ;
- (2) Solide connaissance des normes et pratiques recommandées de l'OACI et des documents connexes associés ;
- (3) Connaissance approfondie de la réglementation communautaire, en particulier : le code de l'aviation civile CEMAC, le règlement fixant les règles communes en matière aérienne, les règlements d'application et les éléments indicatifs associés dans son domaine d'expertise ;
- (4) Connaissance des activités de l'aviation civile dans la région et des travaux d'autres organisations internationales, organismes régionaux et sous régionaux ;
- (5) Connaissance des objectifs cibles révisés d'Abuja ;
- (6) Solide connaissance du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) ;
- (7) Solide connaissance du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ;
- (8) La maîtrise de l'architecture institutionnelle de la CEMAC est un atout.

➤ **Qualités personnelles**

1. **Jugement/prise de Décision** : aptitude avérée à prendre toutes ses responsabilités et honorer ses engagements, d'exercer un jugement mature, de reconnaître les questions clés et d'analyser les informations pertinentes, de formuler des recommandations réalistes et de prendre des décisions éclairées ;

2. **Communication** : aptitude à rédiger de façon claire et concise et de présenter des rapports verbaux articulés. Transmettre, recevoir et comprendre efficacement les informations sous forme orale, écrite et non verbale en français et en anglais. La maîtrise de l'espagnol est un atout ;
3. **Travail d'équipe** : Aptitude à travailler avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'Agence et de maintenir des relations de travail harmonisées dans un environnement multiculturel et multinational.
4. **Leadership, vision et la gestion des performances** :
 - Aptitude à diriger une équipe de façon efficace et efficiente ;
 - Aptitude avérée à planifier et orienter le travail d'une équipe technique dans un environnement multinational, d'identifier les priorités et les ajuster au besoin ;
 - Aptitude à prendre des initiatives en harmonie avec l'amélioration continue des processus de l'agence ;
5. **Souci du client** : Aptitude à établir et maintenir des partenariats avec des collaborateurs externes au travail et plaider efficacement dans un système fondé sur le consensus, à gérer et à résoudre les conflits, dans le respect des règles communautaires établies ;
6. **Volonté de perfectionnement** : Volonté de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine professionnel.
7. **Ouverture à la technologie** : Aptitude à utiliser un équipement contemporain de bureautique, logiciels, bases de données.

III. ACTE DE CANDIDATURE

Les candidats doivent fournir un dossier contenant les éléments suivants :

- a. Une demande d'emploi adressée au Directeur Général de l'ASSA-AC ;
- b. Un curriculum vitae ;
- c. Des copies certifiées des diplômes ou titres universitaires ou professionnels ;
- d. Des copies certifiées des certificats et attestations de formation continue, citées dans le CV ;
- e. Des copies des certificats et attestations de formation complémentaires ;
- f. Un acte de désignation par son Etat de la qualité d'inspecteur de la sécurité aérienne dans son domaine d'expertise ;
- g. Un acte d'assermentation, le cas échéant, en tant qu'inspecteur titulaire ;
- h. Un certificat de nationalité ;

- i. Tout autre document attestant d'une participation à des inspections, audits et autres équipes de certification ;
- j. Un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- k. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

IV. CLASSIFICATION A L'EMBAUCHE ET REMUNERATION

Le candidat retenu sera classé à la Catégorie C1 conformément au statut du personnel de la CEMAC et percevra une rémunération équivalente conforme à la grille salariale dudit statut ;

Le candidat âgé de cinquante (50) ans au plus au moment de son recrutement sera fonctionnaire de la CEMAC, autrement, il bénéficiera d'un contrat à durée déterminée de deux (02) ans, éventuellement renouvelable une fois.

Le dossier complet doit être transmis par e-mail à l'adresse suivante :

« apoeugene@yahoo.fr », au plus tard le 25 septembre 2024 ; Les candidatures féminines sont vivement encouragées ; Seuls les candidats retenus pour l'entretien seront contactés.



Fait à N'Djamena, le 05 SEPT 2024
Directeur Général

Eugène APOMBI